



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-28779>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-28779**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Grandlyon Métropole

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20004697700019

**Ville :** Lyon

**Code postal :** 69505

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 69

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1430803>

**Identifiant interne de la consultation :** 24DUM016

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Métropole de Lyon Dum Dr Unité marchés Cs33569 20, rue du lac 69505 Lyon cedex 03

**Numéro de téléphone du contact :** +33 478634040

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Le candidat doit remettre les documents suivants : -La lettre de candidature (imprimé Dc1) ou document équivalent permettant d'identifier le candidat ou chaque membre du groupement si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques. - Une déclaration sur l'honneur pour justifier que l'opérateur : - n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-10 Ccp (si l'imprimé Dc1 n'est pas utilisé) - est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (modèle Métropole joint au dossier de consultation) lorsqu'il y est assujéti. - Si le candidat est groupement d'opérateurs économiques, l'appréciation des capacités est globale. Il

n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public (art. R2142-25 Ccp). - Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié (art. R2143-12 Ccp) -En cas de sous-traitance annoncée avec la candidature, lorsque le candidat s'appuie sur les capacités du sous-traitant (sous-traitance de capacité), le candidat doit fournir : - une déclaration sur l'honneur du sous-traitant pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-10 Ccp, et qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail le cas échéant, - les justificatifs des capacités du sous-traitant sur lesquelles le candidat s'appuie, - un engagement du sous-traitant (déclaration sur l'honneur ou document équivalent) prouvant qu'il mettra ses capacités à disposition du candidat pour l'exécution du marché public objet de la consultation

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Voir Règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Voir Règlement de la consultation

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 08/04/2024 à 17:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Appui stratégique, conception graphique et réalisation des outils de communication du Grand Projet de Ville Lyon La Duchère

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79822500

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Le marché a pour objet la conception et la réalisation des outils de communication de la Mission Lyon la Duchère, élaborés à partir d'une charte graphique existante, parmi lesquels il peut y avoir : journal du Projet, brochures thématiques, plaquettes de projets (Projets Sauvegarde, Château halle agricole, etc.), expositions, tracts, affiches, invitations, programmes, panneaux, habillage de stands, diaporama de présentation, réalisation d'illustrations, de cartographies communicantes, d'infographies, mise en page de dossiers (candidatures à appels à projets, Projet de Territoire, bilan, etc)...

**Lieu principal d'exécution du marché** : La Duchère 69009 - Lyon

**Valeur estimée (H.T.)** : 100000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : - Les modalités de transmission des plis et des copies de sauvegarde sont détaillées dans le règlement de consultation. L'adresse postale indiquée dans le règlement de la consultation est indiquée exclusivement pour la transmission des copies de sauvegarde. L'adresse courriel indiquée est fournie à titre indicatif. Elle ne peut en aucun cas être utilisée comme moyen de dépôt des offres ou de demande de renseignements. - Procédure : MAPA ouvert -Le marché est un accord-cadre à bons de commande de 2 ans ferme, reconductible une fois

deux années. Pour la durée ferme, le montant minimum est de 12 500 euros HT et le montant maximum est de 50 000 euros HT. Ces montants sont identiques pour la durée de reconduction. Ainsi, pour la durée totale du marché, le montant minimum est de 25 000 euros HT et le montant maximum est de 100 000 euros HT. - Précision sur les conditions d'obtention des documents : le dossier peut être téléchargé jusqu'à la date limite de remise des offres à l'adresse Internet suivante : <http://marchespublics.grandlyon.com> sous la référence : 24DUM016 - Si le candidat est un groupement d'opérateurs économiques, l'appréciation des capacités est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché public. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. - Le candidat peut déposer sa candidature en utilisant un DUME. L'acheteur n'autorise pas l'utilisation du DUME déclaratif pour l'aptitude à exercer l'activité professionnelle et les capacités requises. Les candidats doivent fournir l'ensemble des justificatifs exigés sur ces points. - Les critères d'analyse des candidatures et des offres sont dans le règlement de la consultation. - La date prévisionnelle de démarrage des prestations est : septembre 2024. - La facturation en ligne sera acceptée. - Lieu d'exécution des prestations : La Duchère Lyon 9ème. - Financement : ressources propres de l'acheteur - Paiement : par virement administratif selon les règles de la comptabilité publique française, dans un délai maximum de 30 jours. - Prix révisable - Acomptes. - Instance chargée des procédures de recours : - Noms de l'organisme : Tribunal administratif de Lyon Adresse: 184 rue Duguesclin 69003 Lyon Téléphone : 04 78 14 10 10 Courrier électronique : [greffe.ta-lyon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradm.fr) - Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; - référé contractuel (CJA, art. L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants) après la signature du contrat, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'union européenne d'un avis d'attribution du contrat, ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de la publication d'avis ou de la notification, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat ; - recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui peut être exercé par les tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (Conseil d'État, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no 358994)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/03/2024**